

Le gel du point inacceptable !

En préambule de la CPN 56 du 30 juin, le président Griset a opposé une fin de non-recevoir à la demande légitime d'augmentation de la valeur du point après six ans de gel, prétextant une décision négative de la secrétaire d'État chargée de l'artisanat, Martine PINVILLE, concernant l'octroi de recettes supplémentaires pour le réseau.

Les salariés des chambres de métiers et de l'artisanat sont donc exclus des deux revalorisations d'indice de 0.6% voulues par le gouvernement en juillet 2016 puis janvier 2017. Nous jugeons cette situation totalement inacceptable, car il y a deux poids, deux mesures.

Depuis des années, on nous explique que le point ne peut pas être revalorisé en raison du gel théorique supporté par l'ensemble de la fonction publique. Gel théorique puisque les fonctionnaires bénéficient de la GIPA, ce qui permet à leur rémunération de suivre l'inflation.

Le gouvernement vient d'annoncer un geste de 500 millions d'euros dès le 1er janvier 2017 pour revaloriser les salaires des professeurs de l'éducation nationale.

Et pour le personnel des chambres de métiers? RIEN!!!

La CGC+CMA associée à l'intersyndicale a demandé audience auprès de la ministre pour notamment aborder ce sujet. Nous serons très clairs et très fermes dans nos revendications à ce sujet. Nous aurons besoin de votre soutien à la rentrée pour vous défendre face à cette injustice inacceptable!!!

Contacts

Jean Marc LAFAYE 0621 530 524

@mail: cgccma@gmail.com

Site web: www.cgccma.fr

vous êtes adhérent: [lien pour aller plus loin](#)

vous souhaitez adhérer: [lien vers fiche adhésion](#)